

## Soumettre un texte

Soumettez votre texte en trois étapes :

- 1<sup>re</sup> étape : Sélectionnez un sujet qui vous intéresse et faites-le approuver.
- 2<sup>e</sup> étape : Rédigez un billet de blogue en respectant les lignes directrices.
- 3<sup>e</sup> étape : Soumettez votre texte au Comité de coordination de *Quid Justitiae* pour publication, en respectant la procédure.

### Étape 1 : Le sujet de votre billet de blogue

La principale exigence est que le billet soit en lien avec le droit international pénal, humanitaire ou des droits humains, incluant les thèmes nationaux et régionaux relatifs à ces domaines du droit. Il est important de noter que le sujet soumis pour approbation doit obligatoirement être relié à l'actualité sociale ou scientifique, faute de quoi il sera rejeté par le Comité de coordination.

Lorsque vous aurez trouvé votre sujet, prenez contact avec le Comité de coordination à cette adresse [info@quidjustitiae.ca](mailto:info@quidjustitiae.ca) **pour valider votre choix de sujet.**

### Étape 2 : Les lignes directrices

Pour être accueilli par le Comité de coordination, votre billet doit respecter les lignes directrices ci-dessous.

#### Langue

Le Blogue *Quid Justitiae* est francophone, mais les billets écrits en anglais et en espagnol seront également acceptés, en fonction de la disponibilité de correcteurs bilingues au sein du Comité de révision.

#### Référence et méthodologie

Les sources pouvant être consultées **gratuitement** sur le web **doivent** être intégrées au texte sous forme d'hyperliens (ex. : « Le [Statut de Rome](#) est [...] »). S'il est difficile d'intégrer une source numérique et gratuite à un ou plusieurs mots de votre texte, vous pouvez utiliser une mention telle que « ([ici](#)) » ou « ([pour plus d'information](#)) » après le propos pertinent, à laquelle vous ajouterez l'hyperlien pertinent.

Si la source existe sur le web mais n'est pas disponible gratuitement, si la source n'existe pas sur le web, ou si vous voulez ajouter une précision, utilisez une note en bas de page.

À cet égard, il est recommandé d'utiliser le *Manuel canadien de la référence juridique*<sup>1</sup>, mais le recours à une autre méthode sera accepté, sous réserve de son application uniforme (mentionnez-le lors de la soumission du billet).

#### Mise en forme

Les paramètres suivants doivent être respectés pour faciliter la publication du billet.

<b>Police</b>	Times New Roman
<b>Taille</b>	12 pts (sauf les titres et sous-titres qui peuvent être plus gros)
<b>Interlignes</b>	1,5 ligne
<b>Espacements</b>	Entre les paragraphes : 6 pt Après un titre ou un sous-titre : 12 pt
<b>Titre et sous-titre</b>	En gras (et souligné à votre discrétion) * Aucun titre préformaté dans votre logiciel de traitement de texte

<b>Citations</b>	Courte (moins de 4 lignes) : entre guillemets Longue (plus de 4 lignes) : sans guillemet, en retrait à droite et à interligne simple Langue étrangère au texte : en italique
<b>Nombre de mots</b>	Maximum de 2 500 mots (sauf approbation préalable du Comité de coordination)

### Contenu et mentions obligatoires

Un certain nombre d'informations utiles à la mise en forme et à l'identification du billet doivent être fournies et regroupées sous forme d'un tableau à deux colonnes, à placer en haut du billet (voir aussi le [modèle en annexe](#)).

	<b>Exemple</b>
<b>Titre</b>	Quand l'Union africaine fait de l'origami : un tigre de papier pour lutter contre l'impunité ?
<b>Nom du/des contributeur(s)</b>	Fannie Lafontaine et Jérôme Massé
<b>Identifiant Twitter</b>	@flafontaine
<b>Courriel personnel (si vous désirez être contacté directement)</b>	
<b>Thématiques</b>	<i>DOMAINE</i> : Droit international pénal, immunité, impunité <i>JURIDICTIONS</i> : Cour africaine de Justice et des droits de l'homme <i>SITUATION GÉOGRAPHIQUE</i> : Union africaine
<b>Résumé</b>	<i>[insérer ici le résumé du billet] Le résumé du billet doit contenir au maximum de 200 mots et a pour objectif d'en présenter rapidement l'argumentaire.</i>

[Insérez votre billet]

[Ajoutez la mention suivante à la suite de votre billet:]

Les réflexions contenues dans ce billet n'appartiennent qu'à leur.s. auteur.e.s. et ne peuvent entraîner ni la responsabilité de la Clinique de droit international pénal et humanitaire, de la Chaire de recherche du Canada sur la justice internationale pénale et les droits fondamentaux, de la Faculté de droit de l'Université Laval, de l'Université Laval ou de leur personnel respectif, ni des personnes qui ont révisé et édité ces billets, qui ne constituent pas des avis ou conseils juridiques.

### Image, vidéo et médias sociaux

Il est possible d'ajouter des images, vidéos et autres types de publication émanant de médias sociaux. Ces éléments peuvent être associés à une légende et positionnés à l'endroit de votre choix, sous réserve des limites techniques de notre plateforme. Il est de votre responsabilité...

- de vérifier si l'élément n'est pas protégé par un droit d'auteur limitant son utilisation;
- de fournir le lien hypertexte de la source où l'élément a été trouvé;
- d'indiquer le code d'intégration à utiliser pour ajouter l'élément;
- de nous fournir le contenu de la légende;
- de préciser l'emplacement de l'élément dans le texte.

Le Comité de coordination se réserve le droit de refuser unilatéralement de publier ce type de contenu, notamment si cela s'avère impossible en vertu du droit d'auteur ou pour des raisons techniques.

### Format du document

Le billet doit pouvoir être lu et commenté grâce au logiciel Microsoft Word (.doc ou .docx) et être intitulé « Année.Mois.Jour\_Nom.Prénom\_Titre ».

### **Profil du contributeur**

Si vous contribuez pour la première fois à *Quid Justitiae*, fournissez, au moment de soumettre votre billet, une courte biographie ainsi qu'une photographie de vous. Vous pouvez y inclure votre courriel personnel si vous souhaitez être contacté par les lecteurs. Pour un exemple, [consultez ce profil](#).

## **Étape 3 : La procédure de publication**

Ensuite, soumettez votre billet à cette adresse courriel : [info@quidjustitiae.ca](mailto:info@quidjustitiae.ca). Ce dernier fera l'objet d'un examen préliminaire pour déterminer s'il respecte les conditions minimales des *Lignes directrices*. Si ce n'est pas le cas, il vous sera retourné immédiatement sans autre analyse. Autrement, votre billet sera commenté et retourné pour correction, le cas échéant. Ce processus se répétera jusqu'à ce que la qualité du billet justifie sa publication.

Un comité de révision, constitué de candidats à la maîtrise et au doctorat ainsi que de professionnels, pourrait intervenir durant le processus de révision des billets.

Lorsque ce processus sera terminé, le billet sera publié sur *Quid Justitiae* et diffusé grâce aux médias sociaux de la [Clinique de droit international pénal et humanitaire](#) et de la [Chaire de recherche du Canada sur la justice internationale et les droits fondamentaux](#)<sup>2</sup>.

Si vous souhaitez publier votre billet sur un autre blogue, vous devrez mentionner en note de bas de page qu'il a été publié initialement sur *Quid Justitiae*. Notez qu'aucune publication ne sera accordée par le Comité de coordination si le billet a déjà été publié ailleurs.

<sup>1</sup>Revue de droit de McGill, *Manuel canadien de la référence juridique*, 7<sup>e</sup> éd, Toronto, Carswell, 2010.

<sup>2</sup>[www.facebook.com/CDIPH/](https://www.facebook.com/CDIPH/); [www.twitter.com/CDIPH\\_ChairesJIP/](https://www.twitter.com/CDIPH_ChairesJIP/); [www.facebook.com/CCJIPDF/](https://www.facebook.com/CCJIPDF/).